

vembre 1553, Christophe Dawntesey (?) écrit au Conseil que les Fugger, ayant récemment fourni 100.000 ducats à l'Empereur, n'ont pas de fonds pour la reine tant qu'ils n'ont pas reçu d'Espagne les lettres de change qu'ils attendent journellement. Leur concurrent Lazare Tucher a consenti à prêter 50.000 ducats (équivalent de 100.000 florins), remboursables le 1^{er} novembre 1554 à 13 % ; il a promis, si d'autres demandes ne lui viennent pas d'Allemagne, de fournir encore 100.000 florins dans les huit jours. Gresham, le 18, n'a pas de peine à démontrer que ces fonds, remis le 30 et en réalité prêtés pour onze mois, reviennent en réalité à 14 %, tandis qu'une politique plus habile et à décisions plus rapides aurait permis d'obtenir 12 ou 11, et qu'avant l'arrivée de Dawntesey on empruntait à 10 %.

La dette portugaise se montait, en 1552, à 3 millions de ducats, faisant 300.000 d'arrérages annuels, et destinés à s'accroître dans les années suivantes. Le 20 décembre 1553, Gresham dépeignait ainsi la situation de la place dans une lettre au Conseil privé (1) :

La Bourse d'Anvers est étrange... Un jour il y a abondance d'argent, et le lendemain plus rien, car il y a tant de gros preneurs et livreurs que si l'un ne veut pas, un autre veut. Fugger et Gaspar Schetz sont sans argent, et on ne peut rien faire de bon avec eux pour le moment, car l'Empereur leur doit environ 300.000 livres.

Au mois de mars de l'année suivante, la situation du Trésor espagnol s'était encore aggravée, comme en témoigne une lettre désespérée de don Philippe à son père (2) : pour l'année courante et la prochaine, le déficit est de 3.135.000 ducats, « lesquels on ne sait d'où ni comment se pourront trouver, parce que l'argent des Indes, en raison des lettres de changes qui sont assignées sur lui, reste indisponible pour plusieurs années ». Et Philippe de faire mélancoliquement le compte de ce qu'il doit aux banquiers, notamment aux *Fucáres*. Ces terribles embarras, qui troublaient les nuits de l'empereur malade, ne sont probablement pas étrangers à la résolution qu'il prit d'abdiquer.

(1) *Calendars*, n° 104.

(2) 17 mars. Document cité par LAIGLESIA (*Estudios*, t. II, p. 142) dont la thèse est cependant favorable à l'administration financière espagnole.